FACULTÉ DE MÉDECINE DE TUNIS
Université de Tunis El Manar

Pré-inscription au mastère de recherche : « Biologie humaine appliquée à la santé»

1. Le mastère est ouvert aux médecins, pharmaciens, vétérinaires, ingénieurs en génie biologique ou en génie biomédical, ceux ayant un diplôme de fin d'études cliniques en médecine et ceux ayant une licence en biologie ou en biotechnologie.
2. **Les candidats intéressés doivent remplir la fiche de candidature disponible sur le site de la faculté de medecine de Tunis et la déposer au bureau d'ordre de la faculté avec les différents justificatifs et la lettre de motivation.**
3. Ouverture des inscriptions : du 31 Août 2020 au 14 Septembre 2020.
4. La sélection des candidats sera faite par le comité de pilotage du mastère.
5. La liste des candidats retenus ainsi que la liste d'attente seront publiées sur le site de la Faculté.
6. Tout candidat retenu doit se présenter à la Faculté pour déposer son dossier d'inscription dans les délais qui seront publiés avec la liste des candidats retenus (les dossiers doivent être déposés au Service de DPC (ex. 3eme cycle) de la Faculté de Médecine de Tunis (15 Rue Djebel Lakhdhar 1007- Tunis).
7. Le nombre de candidats retenus sera au maximum de 20.
8. Chaque candidat n'ayant pas déposé son dossier d'inscription dans les délais verra son inscription automatiquement annulée.
9. Les Candidats non tunisiens diplômés d'une institution tunisienne sont autorisés à faire la Pré-Inscription.
10. Les candidats non tunisiens diplômés d'une Institution non tunisienne doivent avant de s'inscrire, obligatoirement avoir une autorisation via les consulats de leur Pays.

Le dossier d'inscription pour chaque candidat retenu doit comporter :

- Une fiche d'inscription
- Une copie du dernier diplôme obtenu ou équivalence si le diplôme est étranger
- Une attestation de travail pour les fonctionnaires
- Une photocopie de la Carte d'Identité Nationale (CIN) ou carte de séjour ou passeport si le candidat n'est pas de nationalité tunisienne
- 2 photos d'identité
- Quatre enveloppes timbrées portant l'adresse du candidat.
- L'accusé de paiement des frais d'inscription